

PREIXAN INFOS

FEVRIER 2014, N° 113

www.preixan.com



Peintures et Dessins originaux
de Claude Martinez



EDITO

Ce numéro 113 est le dernier du mandat 2008-2014 que vous pourrez lire.

La nouvelle formule du "Preixan Infos" avait été inaugurée en mars 2008 par la nouvelle équipe rédactionnelle composée d'élus.

Tout au long des soixante-cinq numéros diffusés, vous avez pu suivre les actualités de notre village au travers des informations relatives à la vie municipale et à la vie locale communiquées mensuellement par la Municipalité, les habitants, les associations et les commerçants de Preixan.

Je tiens à remercier les rédacteurs pour leur travail et leur investissement.

Amicalement.
Daniel Barcelo, Maire de Preixan.

Agenda ...

- **Vendredi 28 février** : Soirée "Magie et Musique" au restaurant "Le Relais de Preixan"
- **Du 3 au 14 mars** : Activités pour les 13-17 ans proposées par "Carcassonne Agglo"
- **Tous les vendredis soirs** : Réunion de la chorale de l'ASCP à l'ancien presbytère
- **Dès le samedi 8 mars** : Reprise de l'atelier photo de l'ASCP à l'ancien presbytère
- **Samedi 22 mars** : Soirée alsacienne au "Relais de Preixan"
- **Dimanches 23 & 30 mars** : Élections municipales de 8h00 à 18h00
- **Dimanche 6 avril** : Repas du 3^{ème} âge au "Relais de Preixan"
- **Samedi 12 avril** : Soirée anniversaire du "Relais de Preixan" au foyer
- **Mardi 22 avril** : Vente de fleurs organisée par les écoles du RPI devant les écoles

Informations municipales

COMMUNIQUÉS

ACCUEIL DE LOISIRS POUR ADOLESCENTS



PROGRAMME VACANCES DE FEVRIER 2013

JOURS	MATIN	APRES-MIDI	Observations
Lundi 03 Mars	10h00 / 12h00 Inscriptions aux activités Salle Ados Ou par téléphone	17h00 / 23h00 Soirée Raclette à Caux et Sauzens - Avec Lavalette & Alairac	2 €
Mardi 04 Mars	11h00 / 17h30 Repas à la cafétéria et cinéma		7 €
Mercredi 05 Mars		13h30 - 17h00 Projet 100% Gagnant - Préparation Arcachon - Salle de Caux	
Jeudi 06 Mars		Sortie Ski au Monts d'Olmes 06h30 - 19h00	 Prévoir le pique-nique 10 €
Vendredi 07 Mars		13h30 - 17h00 Tournoi FIFA 2014 + Goûter et préparation des vacances de pâques	

Lundi 10 Mars		Stage Mapping
Mardi 11 Mars		En partenariat avec l'Association Farandole Rouffiac Festival et le Graph
Mercredi 12 Mars	Prévoir le pique-nique le midi	
Jeudi 13 Mars		10h / 17 h
Vendredi 14 Mars		Du lundi au vendredi

- Vos animateurs durant ces vacances sont
Aïssa (1^{ère} semaine) : 06.18.33.47.49
et Nicolas (2^{ème} semaine) : 06.25.69.13.65

Accueil de
Loisirs
Adolescents
12-17 ans



Programme
Vacances de
Février 2014

Caux et Sauzens
Roullens
Preixan
Rouffiac d'Aude



Dossier

- Un certificat médical
- Une attestation d'assurance extra-scolaire
- 16€ pour la carte annuelle
- Une photo



Ramassage

Roullens: Ramassage:
Devant l'école 20 minutes
avant les horaires prévus sur
le programme

SUR RESERVATIONS SEULES!

Preixan: Ramassage à l'Abri
Bus devant la mairie
10 minutes avant les
horaires prévus sur le
programme

SUR RESERVATIONS SEULES



Fonctionnement

Les accueils de Loisirs
Adolescents de Roullens,
Preixan et Rouffiac d'Aude
accueillent les jeunes de 12 à
17 ans

- **Tous les mercredis**
de 14h00 à 18h30 à la
salle Ados de Caux et
Sauzens (Un ramassage
sur les villages de
Roullens et Preixan est
possible sur réservation).
- Pendant les vacances
scolaires (programme ci-
joint)



Dossier d'inscriptions

A venir récupérer en Mairie
de votre village ou alors
auprès de Nicolas ou Aïssa

Téléphone: 06.25.69.13.65

06.18.33.47.49

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014

Le dimanche 23 et 30 mars 2014, vous allez élire 15 conseillers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans. Dans les 8 jours qui suivent, les conseillers municipaux vont élire le maire et les adjoints (4 maximum).

COMMENT VOTER

Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Contrairement aux élections précédentes, **vous devrez désormais présenter une pièce d'identité, le jour du scrutin, pour pouvoir voter.**

Comme en 2008, les Conseillers Municipaux seront élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par groupe de candidats.

Il vous sera toujours possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote. Si, sur un bulletin de vote, il y a plus de 15 candidats, ce sont les 15 premiers qui seront comptabilisés. Vous pouvez mettre dans la même enveloppe deux bulletins différents à condition que le nombre d'inscrits ne dépasse pas quinze. Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui n'est pas déclarée candidate.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages exprimés en faveur des personnes candidates seront comptabilisés.

La liste des personnes candidates sera affichée dans le bureau de vote.

Pièces d'identité à présenter pour voter

Les documents permettant de prouver votre identité dépendent de votre nationalité.

➤ **Si vous êtes électeur français**

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte vitale avec photo
- Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État
- Livret de circulation, délivré par le préfet
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.

Attention : à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.

.../

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014

suite...

➤ Si vous êtes électeur ressortissant de l'Union Européenne

Pour prouver votre identité au moment de voter (élections municipales ou européennes seulement), vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Titre de séjour
- Permis de conduire
- Carte vitale avec photo
- Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État
- Livret de circulation, délivré par le préfet
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.

Attention : à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.

VOTE PAR PROCURATION

Vacances, obligations professionnelles, formation, état de santé... Le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix (inscrit dans la même commune et n'ayant pas reçu plus d'une procuration sauf si celle-ci a été établie à l'étranger).

Les électeurs peuvent désormais **remplir leur demande de vote par procuration depuis leur ordinateur personnel, :**

- en utilisant le formulaire Cerfa disponible en ligne sur le site <http://service-public.fr/>
- **ou sur le formulaire** cartonné de demande de vote par procuration disponible **au guichet de la brigade de Gendarmerie.**

Il faut ensuite se présenter en personne au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie du lieu de résidence ou de travail.

RECENSEMENT MILITAIRE OU RECENSEMENT CITOYEN - JEUNES NÉS EN 1998

Tous les jeunes gens, **filles et garçons nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 1998**, ont l'**obligation de se faire recenser** dès leur date anniversaire et avant le 31 mars 2014 au secrétariat de mairie.

DÉCHETTERIE

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la déchetterie de Preixan est ouverte
les **LUNDIS, MARDIS ET SAMEDIS DE 9H00 à 12H00.**

De nouveaux horaires sont en cours d'étude et devraient être appliqués à partir du 1^{er} avril 2014.

Vie locale



*Vente des fleurs
organisée par
les écoles de Preixan
et Rouffiac d'Aude*

Mardi 22 avril 2014
de 13h30 à 18h00

**Devant les écoles de Preixan
et Rouffiac d'Aude**



De nombreuses fleurs à planter dans votre jardin
ou en jardinière seront proposées.



*Cette vente est réalisée
au profit des coopératives scolaires
afin de financer les sorties scolaires des élèves.*

ANNONCES

RECHERCHE Maison sur Preixan avec 2 chambres, petit jardin ou cour.

Budget : 110 000 € maximum.

Contacts : Mme CHICA et M. AZZOPARDI au 06.14.89.25.15

ou ayasha11@hotmail.fr ou galaxy.autos@orange.fr

Une preixanaise vous informe qu'un **jeune petit chien blanc**, oreilles marrons et taches marrons sur le dos, **semble avoir perdu ses propriétaires**.

Il se promène souvent lotissement de Rousine.

Tél : 06.61.98.58.65 ou 04.68.79.34.66

ASSOCIATIONS



ASCP

L' Association Sportive et Culturelle Preixanaise vous informe :

- une permanence de la chorale se déroulera **tous les vendredis soirs à 20H30** à l'ancien presbytère, afin de permettre aux nouvelles personnes éventuellement intéressées de venir.



C'est l'occasion d'essayer de chanter dans le groupe sans aucune obligation ou engagement.

Les jours et heures de répétitions seront fixés ultérieurement avec les personnes qui souhaiteront effectivement intégrer la chorale.

- L'atelier photo et travail de l'image sur informatique recommencera le **samedi 8 mars de 14h à 15h** à l'ancien presbytère.



Vous pouvez nous contacter le **samedi** matin à l'ancien presbytère ou par mail à l'adresse ascp@preixy.fr

Vous pouvez trouver toutes les informations sur nos activités sur le site internet : <http://ascp.preixy.fr>

Cordialement

Daniel BERTRAND

Club du 3^{ème} âge de Preixan

Le **premier repas de l'année 2014**

aura lieu le **dimanche 6 avril** au Relais de Preixan.



Les renseignements complémentaires seront communiqués ultérieurement. Ce repas est ouvert aux adhérents et aux non adhérents.

Retenez cette date et merci à l'avance de votre participation.

Il est aussi prévu un **voyage le jeudi 12 juin à Agde** avec une promenade en bateau et la visite du jardin d'Adrien, jardin qui s'étale sur plusieurs niveaux et qui propose une grande variété de végétations.



Restaurant « LE RELAIS DE PREIXAN »

« LES JEUDIS DU RELAIS »

- À déguster, sur place, dans le cadre du menu à 13,50 €
(entrée, plat, dessert, quart de vin inclus)
- ou à emporter, en plat unique à 8 €.

🕒 6 mars 2014 : Lapin à la catalane

🕒 13 mars 2014 : Chou façon du chef et son farci

🕒 20 mars 2014 : Moules - frites

🕒 27 mars 2014 : Couscous

Réservations

avant le mercredi matin

04.68.26.35.54 – 06.74.91.63.52



ANIMATION AVEC "BUGGY AND CO"
26 € LA SOIREE

Menu :

- 🍷 Salade alsacienne
- 🍷 Choucroute garnie
- 🍷 Fromage
- 🍷 Dessert alsacien
- 🍷 Bière et vin compris



LE 22 MARS 2014

SOIRÉE ALSACIENNE

À retenir !

Le samedi 12 avril 2014 au foyer de Preixan,
le "Relais de Preixan" en association avec "AD
Production" fêtera l'anniversaire du restaurant,
soit 12 ans.



Grande soirée "CABARET"
avec un repas de grande qualité
ainsi qu'un grand spectacle musical sur scène.

